796.86
B75t

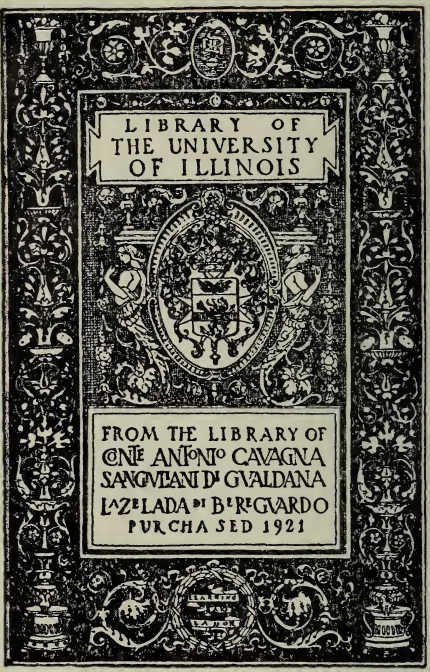

796.86
B75t
Rare Book & Special
Collections Library

PAGANINI
LIBRI RARI
S. Damiano 32
MILANO

250

TRAITE

EN RACCOURCI

SUR L'ART

DES ARMES

PAR LE SIEUR

ALEXANDRE PICARD

BREMOND.

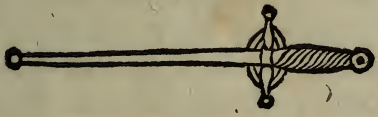

TURIN 1782.

DE L'IMPRIMERIE D'IGNACE SOFFIETTI.

AVEC PERMISSION.

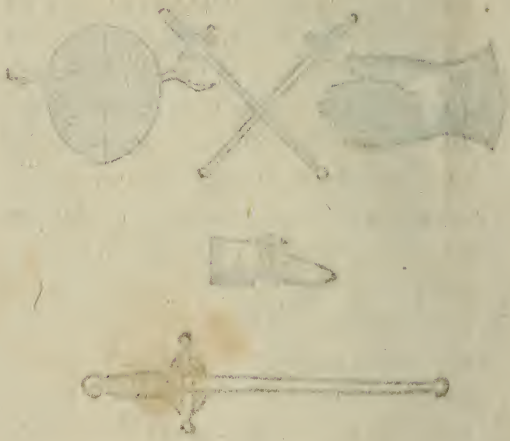

A MONSIEUR ***

796.86
B75t

RIEN n'effacera de mon ame les ſentimens de reconnaiſſance que je dois, MONSIEUR, à vos bienfaits multipliés; dans l'inſtant où je m'occupais de la maniere de donner quelqu'eſſort à ce ſentiment, le goût décidé pour les beaux arts que j'ai remarqué dans Vous, MONSIEUR, & dans votre Famille, m'a fait naître l'idée de mettre en écrit mes reflexions ſur l'art des armes; flatté de Vous avoir pouſſé au dégré de perfection que vous avez atteint dans cette partie, Mr. Bd. votre intime ami qui y fait de grands progrés ſera l'objet de mes ſoins les plus em-

1170231

preſſés, toujours animé du déſir de Vous prouver l'étendue de cette reconnaiſſance à laquelle vous mettrez le dernier terme ſi vous permettez qu'en Vous l'offrant, MONSIEUR, je rende public ce foible hommage de mes ſentimens que je dois à cette raiſon éclairée qui regle tous les inſtans de votre vie, & aux précieuſes qualités de votre cœur qui font le charme, & le bonheur de tout ce qui Vous environne. Heureux ſi Vous le recevez comme un témoignage du ſincere attachement, & du profond reſpect avec lequel j'ai l'honneur d'être

Votre très-humble & très-obéiſſant
Serviteur PICARD BREMOND.

PRÉFACE.

LE SIEUR ALEXANDRE PICARD BREMOND ancien Maître d'armes du Corps d'Officiers de la Légion du Prince de Saubiſes, enſuite aſſocié du Sieur ô SULLIVAND, Écuyer, Maître en fait d'armes reçu de l'Académie du Roi à Paris, attaché à la premiere Compagnie des Mouſquétaires de la Garde du Roi qui a été reformé en 1774., déſirant faire connaître ſon talent, a cru ne pas déméríter au près du Public en mettant au jour ce petit traité de l'art des armes, où il traite en raccourci les principes de cet art les plus modernes; s'il eſt aſſez heureux pour que cet Ouvrage mérite le ſuffrage des Amateurs, il ſe mettra en devoir de leur donner dans le courant de l'an-

née prochaine un traité plus étendu enrichi des planches pour détailler, & expliquer plus clairement tous les coups d'armes connus & plusieurs d'un nouveau genre.

Le Sieur Bremond a joüi dans toutes les Cours, où il s'est présenté, de l'avantage de faire connaître ses talens aux Princes & à la Noblesse en s'escrimant avec les Maîtres qui y étaient attachés, dans un assaut qu'il a fait dans le Pays de Liége avec le Sieur Cavin St. Laurent, un des plus habiles tireurs que l'on connaisse en Europe, ils ont été honnorés de la présence d'une partie de la Cour de France, & de tous les Princes, & Lords d'Angleterre qui étaient alors aux eaux de Spa.

Le Sieur Bremond tient de la Cour de France un titre de

mérite & le bon d'une penſion en recompenſe de ſes ſervices militaires, & d'autres certificats de diſtinction, ayant penſé que les Amateurs ſeraient peut-être charmés de connaître les Maîtres qui joüiſſent d'une plus grande réputation, il les a rapporté ci-après.

En Angleterre Angelo Raida, & Mollard.

A Paris en fait d'Amateurs le plus fort eſt Mr. le Chevalier St. George qui eſt reconnu pour le plus habile. En fait de Maîtres La Bossiere, Danette, ô Sullivand, Dagnielle, Talagory, & Vocour.

A Angers ô Sullivand Fils.

A la Cour de Manheim Elere.

A Strasbourg Martin.

A Geneve Detalle.

A Bruxelles le Sieur Le Grand.

A Liége Démeuse.

A Bordeaux LABADY.

A Marseille SIGUION.

A Turin le Sieur JOSEPH PIOVAN, célèbre qui a formé des écoliers de la premiere force jouissant d'une grande réputation; le désir de l'augmenter encore & l'assûrance que lui donne la grande connaissance qu'il a de l'art des armes, lui ont fait faire une démarche des plus hardies, puisqu'il est parti de Turin pour aller tirer à Paris avec Mr. le Chevalier ST. GEORGE qui n'en ayant pas été prévenu ne lui a pas donné cette satisfaction; ce refus ne doit point diminuer l'honneur que lui fera pour toujours cette démarche.

A Naples ANTOINE PICARDI.

LES estampes sont inutiles, quant un raisonnement est bien détaillé.

TRAITÉ D'ESCRIME

PAR LE SIEUR

ALEXANDRE PICARD

BREMOND.

CHAPITRE I.

Des dispositions qu'il faut avoir pour faire bien des armes.

IL faut pour parvenir plus aisément à un dégré de perfection en fait d'armes que ceux qui se donnent à ce noble exercice ayent surtout de l'agilité, du nerf, un bon coup d'œil, un bon jarret, qu'ils soient en un mot robustes, & dispos, celui à qui la nature

aura refuſé quelques uns de ces avantages, doit tâcher de les acquérir par les exercices de corps, comme l'équitation, la danſe, &c., ils en retireront des grands avantages pour la grace, la force du corps, & pour la ſanté ; les armes, étant un exercice plus violent, elles paroiſſent reſervées pour les perſonnes naturellement robuſtes & dénoués, elles ſont cependant d'un grand ſecours pour ceux mêmes qui ſont délicats pourvu qu'ils les prennent avec modération, parceque cet exercice devéloppe, & fortifie le corps, inſpire du courage à la jeuneſſe, & leur apprend à défendre vigoureuſement leur vie dans l'occaſion.

Un jeune homme qui ſe propoſe d'apprendre à faire des armes, doit auſſi avoir de la docilité, & de la patience afin d'é-

couter attentivement, & exécuter ſans impatience ce que lui indique celui qu'il a choiſi pour ſon maître ; lorſqu'il fait ce choix il faut que, laiſſant de côté certains férailleurs qui ayant uſurpé le nom de maître, n'ont jamais donné des preuves de leur capacité, il choiſiſſe un homme qui joigne à des talens connus de la politeſſe & des manieres ; lorſqu'il aura eu le bonheur de le trouver tel, il doit ſe munir d'un paire de fleurets bien montés, d'un gant, d'un paire de ſandales, & d'un maſque, cette derniere invention eſt d'une très-grande utilité en ce qu'elle ſert à garantir le viſage, & éloigner des yeux les coups qui pourraient y arriver lorſqu'on fait aſſaut, qu'on pare, ou qu'on tire à toutes feintes ; pour parvenir en peu de tems il faut apprendre

ſans interruption, le tems néceſſaire pour acquérir toute la force en fait d'armes eſt une année, ſi l'on a des diſpoſitions, & ſous un bon maître.

CHAPITRE II.

De la garde, de la marche, & de l'allongement.

POUR ſe placer en garde avec grace & avec ſolidité il faut être droit ſur ſes jambes ayant le talon droit à la cheville du pied gauche, effacer le corps, avoir la tête haute & aiſée, regarder en face ſon adverſaire, avoir le bras gauche pendant le long de la cuiſſe, & le bras droit pendant auſſi à la diſtance d'un pied & demi de la cuiſſe, de maniere que la pointe de l'épée ſe trouve à cinq pouces

de terre ; pour passer de cette position à la garde, il faut l'épaule gauche bien effacée, élever le bras gauche en demi cercle au dessus de l'oreille, & le bras droit à la hauteur de la garde, plier sur les deux jarrets, détacher le pied droit & le porter à niveau de terre à la distance de deux semelles plutôt plus que moins, de maniere que le genou gauche se trouve directement au dessus de la pointe du pied gauche, & le genou droit au dessus de la boucle ; il faut que tous ces mouvemens qui paroissent séparés entre eux dans la démonstration ne fassent pourtant qu'un tems dans l'exécution ; il faut faire attention en marchant, & en rompant de conserver ses positions, c'est-à-dire que le corps ne doit point chanceler, & que la distance doit

toujours être la même entre les deux pieds; pour s'alonger je ſuis d'avis que l'on faſſe un enſemble de deux mouvemens dont le premier ſe fait en détendant vivement l'avant-bras, & le jarret gauche, élevant bien la main, les ongles en haut, la main gauche à deux doigts de la cuiſſe; dans cette poſition après avoir bien ajuſté le bouton à ſon but il faut porter le pied droit dans la ligne une ſemille & demi plus loin que dans la garde & c'eſt le ſecond mouvement, qui cependant doit paroître n'en faire qu'un avec le premier; pour ſe remettre en garde il faut dans un ſeul mouvement plier le jarret gauche, élever la main gauche, & remettre la droite dans la poſition de la garde en quarte qui exige que le bras ſoit tendu ſans roideur, & le coude en dedans,

que le pommeau du fleuret se trouve en droiture de la mammelle droite, & que le bouton ne regarde jamais plus haut que le teton ou plus bas que la derniere côte de l'adversaire ; cet exercice ne sauroit être trop repeté puisqu'il donne la solidité & la grace qui sont les deux choses qu'un bon maître doit tâcher de réunir dans son écolier.

CHAPITRE III.

Des corps droits.

UN écolier qui veut parvenir à un certain dégré de force, ne doit pas se laisser emporter par le désir d'apprendre tous les jours des choses nouvelles, parceque passant ainsi superficiellement sur tous les principes il ne fairoit

jamais un tireur même médiocre, on ne ſauroit donc aſſez recommander à un maître d'y faire attention; il doit ſurtout s'attacher pendant long-tems à faire tirer bien les coups droits, & voici les avantages qu'on en retire infailliblement, c'eſt que l'écolier parviendra par là à ſe dévélopper, à ajouter ſon coup, à ſe former un bon coup d'œil, à tomber bien à plomb, c'eſt, dis-je, par l'exercice des coups droits que l'on peut acquérir cet enſemble & cette vîteſſe qui font l'utile & le brillant des armes. Ils ſe tirent ſoit deſſus, ſoit dedans les armes; deſſus les armes en tenant la tête naturellement bien à droite, dedans les armes en oppoſant un peu en quarte ſur les armes, & tournant la tête naturellement; il faut ſoit dans l'un ſoit dans l'autre coup

que l'avant-bras arrache le corps, de maniere que le bouton ſoit parvenu à ſon but avant que le pied droit touche terre, principe que l'on doit appliquer à tous les coups d'armes.

CHAPITRE IV.

Des dégagemens.

LES dégagemens faiſant partie de tous les coups d'armes, ſi j'excepte les coups droits, il eſt eſſentiel de les bien faire; il y en a deux principaux, & qui ſont la baſe de tous les autres, ſavoir deſſus les armes, & dans les armes. Pour faire le dégagement ſur les armes il faut ſe placer bien en garde, engager le fer de quarte à cinq pouces de la monture de l'adverſaire, donner par conſéquent très-peu de

fer, après quoi il faut paſſer le bouton deſſus en lui faiſant faire le plus petit mouvemẽnt poſſible, ajuſter bien ſon coup, le coup étant parvenu à ſon but il faut ſe relever l'épée engagée deſſus les armes, paſſer légérement le bouton dedans, & après avoir achevé ſe remettre bien en garde; ſoit dans l'un ſoit dans l'autre dégagement le corps doit être ferme, & ne faire abſolument aucun mouvement que le dégagement ne ſoit fait, il faut alors que l'avant-bras arrache le corps & que le bouton aye atteint la mammelle droite de l'adverſaire avant que le pied droit ſoit arrêté, faiſant attention que la main ſoit bien élevée & tournée les ongles en l'air, ce que l'on faira avec plus de facilité en lachant un peu le petit doigt lorſque le bouton eſt

à son but ; il faut dans tous les coups d'allongement que le corps soit droit sur les hanches & éviter qu'il y aye de la roideur dans les membres surtout dans l'épaule droite qu'il faut lacher le plus qu'on peut.

CHAPITRE V.

Le une-deux, une-deux-trois.

LES une-deux, & une-deux-trois étant ce que l'on peut opposer de mieux à des parades simples, il est à propos de donner des regles sûres pour tirer ces feintes de maniere à éviter les inconvéniens qui arrivent ordinairement à ceux qui les tirent à tout propos, & sans les précautions nécessaires.

L'UNE-DEUX se tire soit dessus, soit dans les armes. Pour

tirer l'une-deux dans les armes il faut engager l'épée de quarte, passer légérement le bouton dessus les armes, & le filer jusqu'au coude de l'adversaire qui venant alors à la parade de tierce donne en quarte le jour nécessaire pour revenir dans les armes, & achever l'une-deux.

POUR tirer l'une-deux sur les armes il faut engager l'épée sur les armes, marquer un dégagement dedans, si l'adversaire vient à la parade de quarte, il faut en faisant un second dégagement revenir dessus les armes, & achever ainsi vivement l'une-deux.

L'UNE-DEUX-TROIS dérive, & est une suite de l'une-deux dont elle ne differe qu'en ce qu'elle est composée d'un dégagement de plus; cette feinte peut surtout se faire sur la marche de celui

qui attaque, & qui pare au ſimple. Ces feintes doivent ſe marquer de pied ferme, & ſeulement de la pointe, & du poignet; car en les marquant du bras on donneroit à ſon adverſaire un jour pour tirer un coup d'arrêt que l'on préviendra ſi en marquant ces feintes on a attention d'élever la main, & d'oppoſer le talon de l'épée; ces bottes ne peuvent guère avoir leur effet que ſur un tireur qui ſe ſert de parades ſimples qui feront la matiere du Chapitre ſuivant.

CHAPITRE VI.

Des parades ſimples.

LES parades ſimples étant la baſe des autres, & étant eſſentiel de les ſavoir bien pour exécuter enſuite les doubles avec

la juſteſſe & la préciſion néceſſaire, il eſt indiſpenſable de s'y arrêter un peu, afin de donner pour les former les regles, & les principes que l'expérience m'a démonſtré être les meilleures.

Il y a ſix parades que l'on appelle ſimples parcequ'elles vont directement au fer, ſavoir la parade de quarte, de tierce, de demi cercle, d'octave, de prime, & de ſous-prime qu'on appelloit autrefois quinte.

Pour bien former ces parades il faut tenir ferme ſon épée depuis la garde juſqu'à la pointe, que le corps ſoit bien effacé ſur la partie gauche, & qu'il n'aye abſolument que le poignet, & l'avant-bras qui agiſſent.

La parade de quarte ſe forme en tournant le poignet les ongles en l'air & l'oppoſant d'environ quatre pouces ſur la gauche, il

faut raccourcir un peu le bras, & soutenir la pointe vis-à-vis l'estomac de son adversaire afin d'être prêt à rendre la riposte.

POUR former la parade de tierce il faut tourner la paume de la main contre terre, parer du tranchant du dedans, tendre le bras sans roideur, soutenir la pointe au corps afin d'être en état de riposter droit en tierce.

LA parade du demi cercle doit être formée au dedans des armes avec le tranchant du dedans, & du fort de l'épée, il faut tenir le poignet à la hauteur du menton, tourner les ongles en dessus, opposer bien le talon du dedans de l'épée dont la pointe doit être basse, & soutenue du fort au foible, & conserver assez de flexibilité dans l'avant-bras soit pour rendre la riposte du tact au tact, soit pour doubler plus

aiſément lorſqu'il en eſt beſoin.

La parade d'octave ſe forme en tenant la main en quarte, le poignet élevé & la pointe baſſe, en oppoſant le talon du tranchant du déhors, ſoutenant bien la lame du fort au foible, le corps un peu plus ſur la partie gauche, & le bras un peu plus plié que dans la garde ordinaire.

Pour former la parade de prime il faut lever la main droite à l'hauteur de la bouche, tourner les ongles tout-à-fait vers ſoi, tenir le coude plié, le corps bien effacé ſur la partie gauche, dans cette poſition parer du fort du tranchant du déhors, oppoſer bien le talon, & ſoutenir la pointe au corps pour rendre auſſitôt la ripoſte, on voit aiſément que cette parade ſe fait au dedans des armes.

POUR la ſous-prime ſoit quinte les poſition ſont exactement les mêmes, & elle ne differe de la prime qu'en ce qu'il faut dans la quinte parer du tranchant, oppoſer le talon du dedans, & qu'elle ſe fait au déhors des armes.

QUOIQUE ces deux dernieres parades de prime, & de ſous-prime ne ſoient plus guère en uſage, je les regarde cependant comme très-propres pour parer les bottes baſſes; combattre tous jeux à bras raccourci, & ſans principe, faiſant attention, lorsqu'on ſe trouve vis-à-vis un adverſaire de cette eſpèce, de ſerrer la meſure ſur la parade, car ſi l'on rompoit, on courroit riſque de recevoir quelque botte d'avanture, l'avantage que l'on a en ſerrant ſur de pareils tireurs c'eſt que n'ayant pas aſſez

de connoiſſance il reſtent embarraſſés au point qu'ils ne ſavent plus que faire.

QUOIQU'AVEC les autres parades ſimples on pare difficilement des feintes bien marquées, je ſuis cependant d'avis que celui qui les formant exactement les livrait, & les fairait ſuccéder les unes aux autres, comme dans un ſeul mouvement, pourrait ſoutenir des attaques vives & bien conçus. Il faudrait pour cela que celui qui a formé la parade quarte, reprît bien le demi cerle, formaſſe l'octave, & revînt à la parade de quarte preſque dans un ſeul tems, ce qui ne peut s'acquérir que par un grand exercice, & une longue pratique; pour tromper ces quatre mouvemens il faut marquer une-deux, la feinte ſur le poignet, & redégager ſur les armes.

CHAPITRE VII.

Du contre, & des changemens d'épée.

L'EXPÉRIENCE m'a fait considérer les parades de contre, comme les meilleures, je les propose donc aux amateurs comme telles, & j'ose me flatter qu'ils seront de mon sentiment s'ils veulent s'attacher à les exécuter dans la précision qu'elles exigent, & s'il parviennent à y joindre les changemens d'épée, & à les exécuter avec la viteſſe qu'exige ce mouvement, je ne doute point qu'ils ayent alors acquis ce dégré de force qui eſt ordinairement le fruit d'un long exercice ſous un bon maître.

POUR faire uſage de la parade du contre il faut être ferme en garde, le corps ne devant faire

aucun mouvement, avoir l'avant-bras ſouple, & ſe bien perſuader que le poignet ſeul doit travailler en forme cette parade dans le tems que l'adverſaire tire ſon coup en dégageant ſoit de quarte en tierce, ſoit de tierce en quarte; pour bien exécuter ces parades ſitôt qu'il dégage pour tirer, il faut dégager ſubtilement dans le même tems en faiſant un petit cercle très-près de ſa lame, & former la parade avec la plus grande vivacité en ſoutenant bien la lame depuis la garde juſqu'à la pointe qui doit toujours ſe trouver en ligne du corps, on ne ſaurait aſſez apprécier la valeur & la ſûreté de cette parade.

Comme un poignet vif, & une pointe légère pourraient aiſément tromper la parade du contre dégagement par le contre du

contre, c'eſt-à-dire, ſi l'adverſaire continuait ſon dégagement pluſieurs fois, & plus vivement qu'on ne pourrait faire, alors pour déranger cette opération, en cas qu'on ne ſe ſervit pas aſſez de vivacité dans le poignet pour arrêter ſa pointe avec la même parade du contre, il faudrait avoir recours à la parade du cercle, mais mieux encore aux changemens d'épée, puiſqu'il rompent abſolument tous les deſſeins que l'adverſaire aurait pu former ſur la parade à laquelle il s'attendait; une autre avantage que l'on retire infailliblement des changemens d'épée c'eſt que l'adverſaire qui pourſuit avec vivacité le mouvement qu'il a commencé ſe trouvant tout d'un coup arrêté par un mouvement contraire, ne peut qu'en être ébranlé de maniere à ſe décou-

vrir, & à donner jour à une bonne riposte.

On sera parvenu à exécuter bien les changemens d'épée lorsque dans l'instant qu'on forme la parade de quarte soit par un contre soit par un double-contre, on passera à celle de tierce sans quitter pour ainsi dire le fer, & ainsi de la parade de tierce à celle de quarte, on conçoit qu'il faut pour cela avoir un poignet vif & dénoué, & pour l'avoir il faut l'exercice, ces mouvemens doivent s'exécuter un peu hors de mesure.

Quand après un contre, ou un changement on a formé la parade de quarte, si l'on ne veut pas riposter par une botte droite on peut jetter un coupé sur pointe; si on a formé la parade de tierce & qu'on ne veuille pas riposter droit, on peut jetter un

coup de seconde, ou marquer feinte seconde, & tirer sur les armes; si après qu'on a paré quarte l'adversaire craint la ripoſte de quarte, & qu'en se remettant en garde il force la lame, il faut alors en raccourciſſant un peu le bras dégager par deſſus la pointe de l'adverſaire & tirer à fond, c'eſt ce qu'on appelle un coupé, pour bien le jetter il faut toujours montrer le bouton en ligne de l'eſtomac de l'adverſaire, & l'achever de cette maniere, c'eſt le moyen de ne pas toucher la botte au viſage; ſi l'adverſaire pare le coupé par tierce on peut étant fendu ſe ſervir du coup de repriſe en ſeconde, ſe relever en ligne de quarte, & rentrer droit.

Pour bien exécuter le coup de repriſe en ſeconde il faut ſur la parade de tierce raccourcir

l'avant-bras de maniere que la main tournée en tierce préſente le pommeau vis-à-vis l'œil droit, tenir la pointe baſſe, la filer le long & par deſſous le coude de l'adverſaire afin que la botte puiſſe arriver entre l'aiſſelle, & le têton droit qui eſt le but auquel on doit la diriger, cette repriſe exige beaucoup de légéreté & de juſteſſe, il faut par conſéquent l'avoir pratiqué quelque tems pour la poſſéder de maniere à s'en ſervir ſans riſque quand l'occaſion s'en préſente.

CHAPITRE VIII.

De la connoiſſance du tact, & de la meſure.

LA connoiſſance du tact eſt un point eſſentiel dans les armes, elle ne peut s'acquérir que par

un exercice très-long, & en combattant toute sorte de jeux; elle est surtout très-utile quand on a à faire à un adversaire qui donne le fer, en ce qu'elle sert à faire connoître ses desseins & par conséquent à les prévenir, pour tirer de cette connoissance tous les avantages dont elle est susceptible, il est nécessaire de l'accompagner d'un bon point de vue.

La connoissance de la mesure n'est pas moins nécessaire, rien en fait d'armes, n'est au dessus de l'avantage qu'il y a à y entrer, & en sortir à propos, on est dans la mesure lorsqu'en se fendant, selon les régles que j'ai préscrittes dans le Chapitre premier, on atteint son adversaire de maniere que le fleuret puisse encore former un demi cercle, lorsqu'il est arrivé à son but,

on eſt hors de meſure, lorſque l'adverſaire eſt obligé pour toucher de ſerrer la meſure avant que d'allonger ſon coup d'épée. Comme on ne peut pas donner des régles aſſez préciſes touchant cette connoiſſance, je conſeille à ceux qui déſirent l'acquérir, de tirer ſouvent avec des gens habiles; cet exercice leur vaudra plus que toutes les explications que l'on pourrait employer pour la leur procurer.

CHAPITRE IX.

Des froiſſement, croiſement, liement, & remiſe d'épée.

LE froiſſement eſt un mouvement vif du poignet qui ſert à deranger l'épée de l'adverſaire, il s'exécute ſoit deſſus, ſoit dedans les armes; deſſus en tour-

nant vivement la main de tierce, & parant du fort au foible, & du tranchant du dedans par un mouvement ſec du poignet; dans les armes en oppoſant avec la même vivacité le talon du tranchant du dedans, ayant ſoin de ſoutenir toujours la pointe au corps afin d'être mieux en état de tirer droit, & de profiter ainſi de l'inſtant, où par un froiſſement bien exécuté on a forcé ſon adverſaire à ſe découvrir.

POUR exécuter un croiſement il faut engager l'épée de quarte, & dans l'inſtant que l'adverſaire vous montre un coup droit, tourner la main de tierce, paſſer la pointe par deſſus la main, parer du fort au foible, & du talon du tranchant du dedans de la lame en tendant l'avant bras de maniere que la botte arrive entre l'aiſſelle, & la hanche

droite qui eſt la véritable ligne en déhors des armes; il faut enſuite ſe remettre en garde à l'épée de quarte, après l'avoir ainſi exécuté deux ou trois fois, il faut pour ſurprendre l'adverſaire lui faire la feinte du croiſement, & ſi ſur la feinte il dégage pour tirer ſur les armes, il faut parer par un froiſſement en tierce, & rentrer droit. L'avantage de ces deux mouvemens eſt infini en ce que ſi vous ne faites pas ſauter l'épée de l'adverſaire vous l'ébranlez au moins & vous le découvrez plus qu'il ne faut pour entrer aiſément ſur lui.

POUR faire le liement d'épée il faut être bien en garde, le corps bien effacé ſur la gauche, engager l'épée en quarte, & ſaiſir l'inſtant où l'adverſaire vous montre un dégagement pour lui lier ſon épée par un contre, ou par

un double contre s'il continue le dégagement, il faut dans l'exécution de ce mouvement que les ongles soient un peu plus basses que dans la garde de quarte, & ne les retourner en l'air que lorsque, après avoir formé la parade en soutenant la pointe dans la ligne, on élève la main au dessus de la tête pour rendre la botte à son but; ce coup bien exécuté est très-brillant, & est d'un grand secours lorsqu'on a à faire à un adversaire qui a la pointe légère, il s'exécute également en tierce si l'on est engagé sur les armes, & si l'adversaire pare tierce, on peut lui tirer la reprise de seconde comme elle est détaillée sur la fin du sixieme Chapitre.

POUR exécuter une remise d'épée il faut lorsqu'on a tiré un coup bien à fond soutenir l'épée,

& feindre par un petit mouvement de la tête de se relever, si l'adversaire quitte le fer, il faut saisir cet instant pour lui rendre la botte au corps; on s'en sert avec avantage sur un adversaire qui après avoir paré quitte le fer pour riporter lentement, ou ne riporte pas du tout, il est aisé de conclure de là que si l'on n'est pas vif dans ses ripostes, il faut au moins soutenir les parades & ne pas quitter le fer.

CHAPITRE X.

Des coups d'arrêt, & coups de tems.

ON appelle coup d'arrêt toute botte rendue de pied ferme sur un homme qui se découvre dans sa marche, on peut l'arrêter par

un dégagement, ſi en ſerrant la meſure il force la lame, & c'eſt un coup des plus brillans.

Le coup de tems diffère du coup d'arrêt en ce que on rend ce dernier de pied ferme, & que pour tirer le coup de tems il faut ſe fendre juſqu'à la gorge; il diffère encor en ce que le coup d'arrêt ſe tire ſur la marche de l'adverſaire, & que le tems ſe prend à ſon pied lévé ou lorſqu'en formant quelque feinte de pied ferme il ſe découvre, comme ſur les changemens d'épée, les une-deux, les une-deux-trois; un autre coup d'arrêt qui eſt très-brillant, lorſqu'un adverſaire tire un coup forcé ſur les armes, en élévant bien la main oppoſant le talon de quarte, portant le pied gauche une ſemelle ſur la gauche; dans cette poſition il faut di-

riger la pointe au têton droit de l'adverſaire; rien n'eſt plus difficile que de tirer avec juſteſſe & préciſion ces deux coups d'armes, & il n'appartient qu'à ceux à qui l'habitude & l'expérience dans les faits d'armes ont formé ce coup d'œil juſte, & donné cette préciſion ſi néceſſaire pour ces bottes de les exécuter; auſſi je ne conſeillerai jamais à un maître de les donner à un éleve qui commence ſeulement à faire aſſaut parce qu'il riſquerait de s'y livrer trop & de négliger les parades; il faut que celui qui tire les coups d'arrêt, ou de tems ne ſoit touché en aucune façon, car s'il l'était, ſon coup ſerait nul, & ce ſerait un coup fourré, hors il n'eſt pas beſoin pour faire de pareils coups d'apprendre, ni d'avoir appris.

POUR éviter tous ces coups de tems, & d'arrêt il faut avoir attention de tenir toujours ſon épée devant ſoi, de ne pas ſe découvrir trop en faiſant des feintes, de ne pas faire des attaques trop forcés de pied ferme ou en marchant, d'être toujours prêt à une parade prompte & ferme du contre dégagement ou du cercle, & de ne former jamais le deſſein de tirer un coup d'épée ſans avoir celui de revenir promptemènt à la parade.

CHAPITRE XI.

De l'épée volante.

ON appelle être en garde à l'épée volante lorſqu'on ne donne point de fer, il faut pour ſe ſervir avec avantage de cette garde être ferme ſur ſes jambes, & hors

de mesure, avoir l'avant-bras bien souple & flexible, le coup d'œil fin, le poignet vif puisqu'il faut presque toujours venir à la parade par des doubles, & même des triples contre. Il faut faire jouer l'avant-bras, se servir pour engager son adversaire à l'attaque par des appels du pied droit, lui donner quelque jour, s'il donne dans le piége il faut lorsqu'on a paré serrer la mesure en faisant succéder les répriſes avec tant de vivacité que l'adversaire en soit du moins fort ébranlé, ayant soin de se remettre en garde hors de mesure, & d'avoir l'œil attentif sur les mouvemens de l'adversaire pour en profiter à propos; cette garde est très-propre à démonter un homme qui est accoûtumé à donner le fer puisque c'est lui ôter la base sur laquelle il aurait

fondé tous ſes deſſeins; quoique je me ſois moi-même très-bien trouvé de cette garde dans une affaire ſérieuſe que j'ai eu dans une Ville de garniſon en France, je ne la conſeille pourtant qu'à des gens qui joindroient aux facultés, dont j'ai parlé au commencement de ce Chapitre, une profonde connoiſſance de l'art des armes, puiſque celui qui s'en ſert, doit ſans le ſecours du tact démêler les deſſeins de ſon adverſaire.

La petite marche triplée doit ſe faire hors de meſure l'épée volante pour ébranler un adverſaire, & lui tomber de deux ou trois coups de repriſe ſur le corps ſans ſe reléver; cette marche ſe fait en levant le pied droit de deux pouces, & le pied gauche enſuite, & ſerrant d'une demi ſemelle chaque mouvement de

pied, & conſervant le plomb ſur ſes jarrets.

On ſait qu'un pareur qui a la connaiſſance du tact pour parer ſoit en quarte, ou en tierce, ou en demi cercle, ou d'octave, ou prime, ou ſous-prime, du contre de quarte, ou contre de tierce, ou double contre, ou triple, en tierce, ou en quarte, ou en demi cercle, doit ripoſter du moment qui trouve le fer, c'eſt le vrai moyen de ſe perfectionner en peu de tems, attendu qu'il y a plus de difficulté de trouver un bon pareur, qu'un bon tireur; celui qui poſſede les parades a le tems par la reflexion de choiſir, & former une bonne attaque.

La pluspart des plus grands maîtres en cet art n'ont ſouvent que deux ou trois coups favoris à la main, & quelques parades raſſemblées en un ſeul tems.

CHAPITRE XII.

De la muraille.

LA muraille eſt un très-bon exercice pour acquérir l'enſemble, la légéreté de la main néceſſaire, former les dégagemens ; voici en raccourci les regles que l'on doit ſuivre pour tirer à la muraille avec ſolidité & avec grace.

Il faut ſe placer tous les deux en garde, remettre enſuite le talon droit à la cheville du pied gauche, dans cette poſition ſe découvrir en portant le bras droit en déhors, celui qui doit tirer le premier, prend alors ſa meſure en ſe fendant ſur celui qui doit parer, mais ſans le toucher, & après qu'il s'eſt remis dans la poſition dont il eſt parti, tous les deux ſaluent en tierce, en quarte, & tombe en garde en quarte,

en formant une eſpece de moulinet, alors celui qui a pris ſa meſure doit engager ſon épée au fort & tenant la pointe légère, dégager ſubtilement au deſſus du poignet, ſitôt le dégagement fait élever bien la main, & tirer droit au corps de l'adverſaire à la parade duquel il doit céder; ayant ainſi tiré dix ou douze dégagemens ſimples il ſe remettra droit, le talon droit à la cheville du pied gauche, l'autre prendra ſa meſure, & il fairont le ſalut comme ci-deſſus. Cet exercice s'appelle la muraille, parce qu'après qu'on a pris ſa meſure ou ſa diſtance, on ne doit nullement remuer le pied gauche ni le corps, toujours tirer de regle ſoit au dedans ſoit au déhors des armes par des dégagemens ſimples que l'on pare par tierce & quarte, ni jamais

faire des feintes ni de faux mouvemens, comme font quantité de gens qui n'ont de l'art des armes que l'idée préſomptueuſe d'en ſavoir quelque choſe. Un maître doit mettre un écolier à cet exercice dès qu'il poſſede bien ſes poſitions ſoit parce que cela ſert à le devélopper, ſoit parce que cet exercice en l'amuſant rallume en lui le déſir de ſe perfectionner dans les armes, que les commencemens ennuyeux & fatiguans de cet art auraient pu rallentir.

CHAPITRE XIII.

De l'aſſaut.

CE que l'on appelle aſſaut n'eſt autre choſe qu'un aſſemblage de tous les coups, & de toutes les parades dont nous

avons parlé juſqu'à préſent, il faut avant que de s'y expoſer avoir acquis aſſez de connoiſſance pour parer à tems les coups, & ſavoir tromper les parades de ſon adverſaire; il faut poſer pour principe certain dans les armes qu'il n'y a point de botte qu'on ne puiſſe parer, & point de parade qu'on ne puiſſe tromper.

L'ASSAUT eſt ordinairement précédé du ſalut; pour le faire avec grace il faut ſe placer droit ſur ſes jambes ſelon la premiere poſition, avoir ſon chapeau ſur la tête, tomber en garde ſans bruit, battre deux appels en ôtant ſon chapeau de la main gauche, reprendre la premiere poſition, la main droite élevée au deſſus de la tête & la gauche le long de la cuiſſe gauche, porter le pied gauche deux ſemelles en arrière, plier les jarrets, avoir

la main gauche fort haute, & la droite baſſe, battre deux autres appels, remettre la cheville du pied gauche au talon droit, & là après avoir de nouveau baiſſé la main gauche le long de la partie gauche, & élevé la droite au deſſus de la tête ſaluer en tierce, en quarte, & ſe placer en garde en remettant ſon chapeau, ce qu'il faut faire hors de meſure crainte de ſurpriſe, avoir une ſcrupuleuſe attention ſur les mouvemens de l'adverſaire ſoit pour ne pas ſuivre les faux mouvemens qu'il pourrait faire pour ébranler, ſoit auſſi pour connoître ſes deſſeins, dont il faut toujours ſe méfier; il y a un grand avantage à ſe tenir hors de meſure pour parer, & à n'y entrer que lorſqu'on a formé un bon deſſein, & qu'on eſt bien prêt à la parade. Celui qui ſe

ſent le plus foible ne doit pas attendre l'attaque de ſon adverſaire, parce qu'il ſerait preſque ſûr d'être touché ou ſur le coup ou par des repriſes, il faut au contraire qu'il attaque auſſitôt ſon adverſaire coup ſur coup & qu'il employe l'attaque la plus violente, parce que l'ayant une fois ébranlé, il lui ſera plus aiſé de ſe défendre & de l'attaquer de nouveau, lorſqu'il en verra l'occaſion favorable. Il faut toujours fournir bien les coups d'épée, c'eſt-à-dire, les tirer bien à fond, les bien ſoutenir pour géner la ripoſte, être prompt à ſe relever dans la ligne, choſe eſſentielle & ſans laquelle on n'éviterait pas les ripoſtes les plus lentes.

Si l'on réuſſit à rencontrer le fer en quarte, ou en tierce, en demi cercle, ou en octave, en prime, ou ſans prime, ou par

quelque parade du contre il faut rendre la ripoſte du tact au tact, & auſſi vivement qu'il eſt poſſible en quittant le fer le moins que l'on peut.

Je vais donner un exemple d'un attaque violente, mais qui exige un grand exercice dans celui qui veut s'en ſervir, pour qu'il puiſſe l'exécuter avec toute la viteſſe & la préciſion poſſible. Il faut en attaquant vivement d'un coup de quarte tirer bien à fond étant fendu, ſi l'adverſaire pare quarte, jetter un coupé ſur les armes, ſi l'adverſaire pare tierce, ſe ſervir du coup de repriſe en ſeconde, après cet eſſai de deux ou trois bottes ſe reléver en quarte, & le bouton en ligne de la mamelle droite de l'adverſaire, & ſur le mouvement de marche qu'il pourrait faire entrer droit la main élevée au

dessus de la tête, & soutenir le coup sur son but. On peut rendre cette attaque inutile au moyen d'un changement d'épée en tierce, & en jettant aussitôt un coup de seconde ; si l'adversaire tire un coup sur les armes, il faut parer par un changement d'épée en quarte, ou par un contre de quarte tirer droit, ou jetter un coupé à la retraite ; si engagé sur les armes il tire un dégagement, il faut parer par un contre de tierce, jetter le coup de seconde qui est une bonne botte, ayant soin pour former le contre de tierce d'être un peu hors de mesure pour ne pas risquer de ramener le coup à la figure ; s'il marque des une-deux, on peut changer l'épée & riporter du tact au tact, ou se servir du demi cercle, & de l'octave en soutenant bien la pointe pour

rendre auſſitôt la ripoſte au flanc, on pourrait parer un contre dégagement dans les armes par un double demi cercle, mais comme l'on riſquerait de ramener la botte au flanc, il vaut mieux, ſi on ne trouve pas le fer après le premier tour, reprendre le contre de tierce, ou de quarte, & faire un changement d'épée en ſerrant plutôt la meſure.

Comme pour ſavoir faire des armes, il ſavoir combattre toute ſorte de jeux il n'eſt pas hors de propos de parler des différentes gardes, & de la maniere de les attaquer.

Sur un adverſaire qui a la garde partagée, il faut tirer des coups droits avec tout l'enſemble, & la viteſſe poſſibles; s'il a une garde haute, & qu'il pare ſimple, il faut les une-deux, & s'il vient à la parade du demi

cercle la tromper en coupant ſur ſon poignet & lui rendant la botte au flanc, ou marquer feinte ſeconde, & tirer droit, s'il pare demi cercle, & octave il faut revénir à la parade quarte, doubler, marquer une-deux, la feinte ſur le poignet, redégager ſur les armes, & après avoir achevé le coup ſe relever promptement à l'épée de quarte.

Sur une pointe extraordinairement légère il faut employer les liemens d'épée en tierce & en quarte en obſervant les regles préſcrittes à cet égard dans le Chapitre huictieme.

Sur une garde tendue on a les froiſſemens; ſur un adverſaire qui tend la pointe on doit ſe ſervir des croiſemens, s'il ſe découvre en marquant ſes feintes, on a les coups de tems, s'il ſe découvre dans ſa marche les coups

d'arrêt, s'il quitte le fer après parade ſans rendre la ripoſte, on a les remiſes d'épée; j'ai expliqué tous ces coups dans leur lieu, j'y renvois donc ceux qui en voudront faire uſage, afin qu'ils obſervent les regles qui ſont néceſſaires pour les bien exécuter.

On pourra ſe ſervir avec avantage de l'épée volante ſur un adverſaire accoutumé à donner le fer pourvû qu'on ſuive les regles que j'ai données pour cette attaque. Pour ſe former de bonnes attaques, & apprendre à employer les parades à propos il faut tirer & parer ſouvent à toutes feintes.

L'expérience m'a prouvé que les parades de contre, double contre, & les changemens d'épée ſont ce que l'on peut employer de mieux contre toutes ſortes

de jeux, & ſi j'ai eu le bonheur de former des écoliers de la premiere force, c'eſt par un grand exercice de ces parades que je leur ai fait exécuter quaſi corps à corps, parce que les ayant bien formées de près ils les forment avec une bien plus grande facilité lorſqu'ils ont à faire à un adverſaire qui les attaque dans la meſure. Telles ſont mes reflexions ſur l'art des armes, le déſir d'être utile m'a encouragé à les mettre ſous les yeux du Public.

Au retour de Naples le Sieur Bremont donnera un traité plus étendu.

On trouvera de ces Traités chez l'Auteur en Rue Neuve, & chez le Sieur Piovan.

FIN.

UNIVERSITY OF ILLINOIS-URBANA
3 0112 057761923